

Le PRÉSIDENT: On constatera que la compagnie ne recourt au surtemps que lorsqu'elle manque du personnel nécessaire pour exécuter à temps un surcroît de besogne donné. Dans ce cas, ceux qui peuvent s'acquitter du travail sont appelés à fournir des heures supplémentaires.

M. POULIOT: Vous exprimez votre opinion personnelle.

Le PRÉSIDENT: Non, je suis sûr de ce que j'avance.

M. POULIOT: Sauf le respect que je vous dois, monsieur le président, cette situation existe peut-être dans votre propre circonscription, mais ce n'est pas ce que je constate dans la mienne.

M. JACKMAN: Par les années passées nous avons entendu parler souvent des bienfaits de la coordination, de la main-d'œuvre et des économies qui résulteraient d'une amalgamation. Pourtant, à l'heure actuelle, nonobstant les difficultés existantes, nous constatons qu'il a été nécessaire d'embaucher un nombre considérable d'hommes. N'est-il pas possible de coordonner quelques-uns des services, messageries, télégraphes ou autres quand les hommes sont requis ailleurs?

M. HUNGERFORD: Je crois que l'on commettrait une grave erreur en désorganisant un organisme quelconque dans les conditions de guerre qui existent présentement.

M. JACKMAN: Voilà une réponse assez catégorique, et je suppose qu'elle s'applique aux services de messageries et de télégraphie de votre entreprise?

M. HUNGERFORD: En autant que je le sache les services télégraphiques des deux compagnies sont presque entièrement occupés à l'heure actuelle.

M. JACKMAN: Et aucun de ces services ne pourrait englober l'autre sans en employer presque tout le personnel.

M. HUNGERFORD: J'ignore si l'on pourrait y parvenir en temps de paix; c'est discutable, mais on ne devrait certainement pas mettre un tel projet à exécution en temps de guerre, alors que le fardeau augmente de jour en jour.

M. JACKMAN: Vu le fort volume d'affaires transigé à l'heure actuelle, vous ne cherchez pas à trouver la solution du problème ferroviaire du Canada?

M. HUNGERFORD: Je ne crois pas qu'il soit possible d'atteindre ce but par des mesures de ce genre.

M. JACKMAN: A l'heure actuelle.

Le PRÉSIDENT: Je crois, messieurs, que nous allons passer à la page 10. Messieurs Armstrong, vous avez la parole.